



demande de naturalisation

Par **richard3333**, le **18/03/2019** à **12:53**

bonjour , voila je suis français , je suis marié depuis 14 ans avec une femme tunisienne , nous avons une fille de 13 ans , ma femme a un cdi depuis 2014 , elle a une carte de residence de 10 ans , on voudrait déposer une demande de nationalité française . Mais elle a etais pris pour un petit vol a l'etalage d'une valeur de 140 euros en 2012 , ça fait 7 ans maintenant , la police est venu directement , a fait un procès verbal sur place, mais après a ce jour pas de nouvelles , pas de convocation , je voudrais savoir si ça peu poser un probleme pour sa demande et es-que ça peu etre incris quelque par dans les dossiers de la police? . MERCI

Par **youris**, le **18/03/2019** à **14:14**

bonjour,

ce n'est pas un élément favorable à sa demande de nationalité française, mais je ne pense que cela aille jusqu'à un refus mais peut-être un ajournement voir rien du tout.

salutations

Par **riri3333**, le **18/03/2019** à **19:17**

merci